Ces nouvelles boutiques qui

C'est la dernière mode venue des Etats-Unis : les boutiques éphémères débarquent en France. Elles attirent les foules. Au risque de faire des dégâts chez leurs concurrents.

OUR TROUVER de nouveaux moyens de séduire le consommateur et le convaincre de desserrer les cordons de sa bourse, les commerçants redoublent d'imagination. Leur demière trouvaille ? La boutique éphémère. Importé des Etats-Unis, le concept est simple : un lieu de vente provisoire qui peut durer de quelques semaines à plusieurs mois. Et met en avant, dès l'ouverture, sa date de fermeture. L'objectif : donner un sentiment d'urgence au consommateur pour l'inci-ter à se « lâcher ». Ces boutiques Kleenex s'ouvrent à

l'occasion, par exemple, de périodes de forte affluence comme Noël, ou du lancement d'un nouveau produit. Elles sont aussi l'occasion pour les marques de tester le marché. Ce fut la cas le cas du japonais Uniqlo avec sa boutique temporaire dans le quar-tier branché du Marais, à Paris, avant l'ouverture définitive de sa boutique près de l'Opéra. « Le point de vente reste l'endroit par excellence où le lien se noue avec les clients », ex-plique Thiery Bisseliches, qui a fondé, en avril 2009, My Pop Up Store, une société qui propose des concepts de boutiques éphémères clé en main.

« Ça profite à tout le monde »

« La surenchère qu'on observe de magasins toujours plus grands coûte très cher, poursuit-il, alors que l'in-vestissement dans un lieu transitoire est moins élevé. » Encore réservé à la capitale, le phénomène devrait bientôt s'étendre à toute la France. Des magasins éphémères d'une grande marque de maillot de bain vont ainsi voir le jour dans les stations bal-



CESSON (SEINE-ET-MARNE), LE 10 NOVEMBRE. Pour les fêtes de fin d'année, des magasins temporaires se créent, comme cette boutique de jouets, au risque de faire des dégats chez les concurrents. (LP/MARINE LEGRAND.)

néaires l'été prochain. La tendance s'annonce durable si l'on observe ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique où le shopping est une distraction à l'égal de la télévision.

Pour certains commerçants indé-pendants, la concurrence soudaine de ces enseignes surgissant du néant peut être redoutable *(voir ci-contre)*. Mais dans l'ensemble, elles sont plutôt bien accueillies. « Une boutique

qui crée de l'animation profite à tout le monde », confirme Thieny Bisse-liches. Le phénomène pourrait d'autant mieux fleurir dans l'Hexagone que les Français n'ont pas déserté les magasins. Pour preuve : la bonne tenue de la consommation des ménages qui a encore augmenté de 1,1 % en octobre.

BÉNÉDICTE ALANIOU

« La crise a été un accélérateur »

GUY-NOËL CHATELIN, associé chez OC&C, cabinet de conseil

OUR CET EXPERT, ce nouveau type de distribution alimente la consom-mation en soutenant les achats d'impul-

Comment est né le concept de ventes éphémères ?

de ventes éphémères ?

■ Guy-Noël Chatelin. Ce phénomène vient des Etas-Unis, où il s'est développé ces demières années. La crise lui a donné un vrai coup d'accélérateur. Beaucoup de locaux commerciaux se sont retrouvés vides et leurs propriétaires se sont dit qu'il était préférable de louer pour une courte d'urée que pas du tout. Certains commerçants peuvent ainsi tester leur projet sans prendre trop de risques. Mais certaines enseignes lancent ce genre de boutique régulièrement. Les objectifs poursuivis peuvent être très différents d'une enseigne à l'autre.

Ouels sont-ils?

On trouve d'abord les « guérilla stores ». L'idée est de profiter d'une période clé, comme Noël, pour s'installer dans une zone de chalandise où il y a un potentiel pour faire un maximum de volume. C'est ce que fait Toys R'Us à Boissénart (Seine-et-Marne). Il y a ensuite des magasins opportunistes qui surfent sur un événement en se plaçant à des endroits stratégiques, comme la boutique Michael Jackson. Enfin, pour certains, l'objectif n'est pas nécessai-



« Des investissements relativement limités avec un fort impact en notoriété »

La rentabilité est-elle au rendez-vous?

Aujourd'hui, les marques doivent multiplier les accès aux consommateurs. Le concept permet des investissements relativement limités — on crée juste un décor — avec à la clé un fort impact en notoriété et en publicité. Un fabri-cant américain d'aliments pour animaux a investi 200 000 € dans une boutique éphémère à New York. Il estime qu'elle lui a rapporté l'équivalent d'une campagne de publicité de 10 millions d'euros. Ces magasins éphé-mères font parler d'eux, attirent les consommateurs et favorisent les achats d'impulsion qui ont tendance à se raréfier fortement dans cette période de crise.

PROPOS RECUEILLIS PAR B.A.

MOT DU JOUR

Pop up store

E MOT ANGLAIS (de « pop up » : en relief et « store » : bou-tique) vient des livres pour enfants où l'image se déplie en trois dimense deplie en dois dimen-sions. Il désigne les ma-gasins éphémères, un phénomène né aux Etats-Unis et au Canada, et devenu très po-pulaire au Japon. Ces points de vente ouvrent leurs portes avec une date de fermeture pro-

grammée. Les grandes marques, dans le luxe notamment, sont friandes de ces opé-rations qui créent l'événement et attirent de nouveaux clients. Mais ces boutiques peuvent aussi être liées à un pic saisonnier de ventes, permettre une opération de déstockage ou faire connaître un nouveau

Les fédérations professionnellesplutôt favorables

ACE à ce phénomène nou-veau des magasins éphé-mères, les différentes fédérations professionnelles semblent plutôt favorables. « Ces magasins ont surtout vocation à créer une ani-mation commerciale, explique Claude Boulle, l'un des responsables de l'Union du commerce de centre ville (UCV). Dans de nombreuses communes au mo-ment des fètes, il existe des mar-chés de Noël. Ces manifestations attirent généralement un large pu-blic et finalement tous les commerçants aux alentours en profi-tent. Souvent ces magasins éphémères vendent des produits en exclusivité que l'on ne trouve pas ailleurs. Donc, il n'y a pas forcément de concurrence. »

Proche de cette vision, l'Union

professionnelle artisanale de-

mande néanmoins que ces magasins éphémères respectent les mêmes règles sociales envers les salariés. Charles Melcer, le patron de la Fédération de l'habillement, lui, est plus prudent. « Pour le mo-ment, ce système est peu déve-loppé. Mais, s'il se généralise dans les prochains mois, cela pourrait devenir problématique surtout en période de crise économique. Forcément, l'arrivée d'un nouveau concurrent dans un quartier réduit un peu la part du chiffre d'affaires pour les autres. Or, si par opportunisme, un magasin éphémère ar-rive à une période de forte demande comme au moment des soldes ou des fètes pour prendre une grosse part du gâteau, il est probable qu'il y aura des grince-ments de dents. »

G.Z.

CE QUE DIT LA LOI

■ La location de courte durée est prévue dans le Code du com-merce. « Ce type de bail ne doit pas dépasser vingt-quatre mois, explique M° Marc Sebrier, du cabinet Schmitt et Associés. Le contrat prévoit tou-jours précisément la durée de location. » Certains propriétaires ne louent leur emplacement que pour une courte durée. « C'est possible s'ils ont un très bon emplacement qui ne nécessite pas un investisse-ment lourd », précise Me Sebrier.

L'activité du magasin doit obéir aux critères spécifiés dans le bail.

■ Au-delà de vingt-quatre mois, le bail bascule automatiquemois, le bail bascule automatique-ment en bail statutaire, plus connu-sous l'appellation de « 3-6-9 ». Signé pour neuf ans, ce contrat permet au commerçant d'y mettre fin tous les trois ans. Au bout de neuf ans, si le propriétaire veut récupérer la bou-tique, il doit verser à son locataire une indeputife proprotionnelle au une indemnité proportionnelle au préjudice subi.

ACTUALITES pages 2 à 16. SPORTS pages 17 à 25. ANNONCES - CARNET pages 26 à 31. SPORT HIPPIQUE pages 32 à 35. SPECTACLES - TELE pages 36 à 42. JEUX page 43. METEO page 44. LOTO page 10. INFORMATIONS DEPARTEMENTALES cahier central.